

**Commune de CANY-BARVILLE
CONSEIL MUNICIPAL – Séance du lundi 25 mars 2019
COMPTE-RENDU de PRESSE**

L'an deux mil dix-neuf le vingt-cinq mars à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre THEVENOT, maire de la commune de Cany-Barville.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre THEVENOT, Maire – M. Michel BAUDRY, adjoint au maire, M. Jean-Charles FONTAINE, conseiller municipal délégué,
M. Jean-Yves STEPHAN, Mme Evelyne ARONDEL, Mme Marlyse DOULET, Mme Odile MARCHAND, Mme Agnès LEDUC, M. Pascal LARGILLET, Mme Marie-José GUILLEBERT, M. Nicolas MOLETTE, M. Michel LEVIEUX, Mme Annie LEFRANCOIS et M. Gilles BLANQUET - conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Christel CARPENTIER donne pouvoir à Mme Odile MARCHAND
M. Pierre-Yves JEGAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre THEVENOT
M. Yvan BUNEL donne pouvoir à M. Pascal LARGILLET
Mme Brigitte HATTON donne pouvoir à M. Jean-Yves STEPHAN
M. Romain DEHAIS donne pouvoir à M. Nicolas MOLETTE

Absente excusée : Mme Martine DECOOL

Absentes : Mme Myriam BOUQUEREL, Mme Magali GOY, et Mme Aurore RAUCH

Date de convocation : 18 mars 2019

Monsieur le Maire constate le quorum, ouvre la séance à 20h30, et donne lecture de l'ordre du jour. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Michel LEVIEUX est élu secrétaire de séance.

- Le compte-rendu de la séance du conseil municipal – séance du lundi 18 février 2019 est soumis à l'approbation de l'assemblée : adopté à l'unanimité.
- Le compte-rendu de la séance du conseil municipal – séance du lundi 11 mars 2019 est ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée : adopté à l'unanimité.

Délibérations :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : budget principal et budget annexe « camping »

Sous la présidence de M. Michel BAUDRY, doyen de l'assemblée, les comptes administratifs du budget principal de la commune et du budget annexe « camping » sont présentés. Adoptés à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2018 : budget principal et budget annexe « camping »

Les comptes de gestion établis par le centre des Finances Publiques de Cany-Barville, ont été vérifiés et sont concordants avec les résultats des comptes administratifs 2018 du budget principal et du budget annexe « camping ». Adoptés à l'unanimité.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 – budget principal de la commune de CANY-BARVILLE et du budget annexe « camping »

Les affectations du résultat des différents budgets sont présentées. Adoptés à l'unanimité.

Fiscalité locale : vote des taux d'imposition

Le conseil municipal examine la notification des bases prévisionnelles. Afin de reconduire le produit des contributions directes, nécessaires à l'équilibre budgétaire, le conseil municipal vote, à l'unanimité, les taux d'imposition suivants pour l'exercice 2019. Ces taux restent identiques depuis 2008.

	Taux
Taxe d'Habitation	6,40%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	7,91%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24,83%
Contribution Foncière des Entreprises	8,65%

BUDGET PRIMITIF 2019

➤ Budget principal de la commune de Cany-Barville

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019, équilibré en dépenses et en recettes à :

Section Investissement	1 206 500.00€
Section Fonctionnement	3 340 000.00€

Adopté à l'unanimité

➤ Budget annexe du « camping municipal » – HT

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019, équilibré en dépenses et en recettes à :

Section Investissement	95 000.00€
Section Exploitation	344 250.00€

Adopté à l'unanimité.

Autorisation de Programme / Crédits de Paiement : Pôle de santé libéral ambulatoire - PSLA

Le conseil municipal approuve les modifications de l'autorisation de programme, et actualise les crédits de paiement pour l'opération « création d'un pôle de santé libéral ambulatoire – PSLA ». Adopté à l'unanimité.

PSLA – contribution financière apportée par la commune d'INGOUVILLE SUR MER

Dans le cadre de la construction du pôle de santé libéral et ambulatoire, les communes concernées par cet équipement ont été sollicitées, en leur demandant d'apporter leur concours financier.

Par délibération en date du 08 février 2019, le conseil municipal de la commune d'Ingouville s/Mer s'est prononcé favorablement au soutien financier de la construction du pôle de santé, et propose de contribuer à hauteur de 20.000€.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette offre de concours, et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Elargissement de voirie – hameau de Calvaille – acquisition de terrain

En vue de l'élargissement de la voirie au hameau de Calvaille, et suivant avis des services de France Domaine, le conseil municipal approuve l'acquisition de terrains. Après travaux d'aménagement de la voirie, ces parcelles seront intégrées dans le domaine public communal et feront l'objet d'une mise à disposition de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, compétente en matière de voiries et réseaux. Adopté à l'unanimité.

Bail précaire – case commerciale 18, place Robert Gabel

Le conseil municipal décide de louer la case commerciale 18 place Robert Gabel à la société VAP ADDICT FECAMP pour une période d'un an. La principale activité de cette entreprise est la vente de cigarettes électroniques et accessoires. Adopté à l'unanimité.

Subventions de fonctionnement aux associations – exercice 2019

Sur avis favorable de la commission « associations, sports et loisirs », en sa séance du 12 mars 2019, le conseil municipal décide d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2019. Une prévision de 66.575€ a été portée au BP 2019. Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés – 2 abstentions.

Personnel communal : emplois saisonniers « jobs d'été 2019 »

Considérant la nécessité de pallier au surcroît de travail pendant la saison estivale, et de renforcer les équipes pendant la période de congés des agents titulaires, le conseil municipal décide de créer les postes d'emplois saisonniers suivants, pour les mois de juillet et août. Le profil recherché est principalement de jeunes étudiants de plus de 18 ans :

- 1 poste service « espaces verts »
- 1 poste services techniques – assistance aux manifestations locales
- 1 poste service logistique – camping.

Adopté à l'unanimité.

AGENDA

Dimanche 28 avril 2019 : repas des anciens à la salle Daniel Pierre

Mercredi 08 mai 2019 : Commémoration de l'armistice de la 2nd guerre mondiale

Samedi 11 mai 2019 : Printemps de Cany – journée portes ouvertes aux serres municipales

Dimanche 26 mai 2019 : Elections européennes

Samedi 08 juin 2019 : remise du prix Louis Bouilhet – médiathèque « les semailles »

Samedi 08 juin 2019 : « nettoyage citoyen » - après-midi

Prochaine séance du conseil municipal : lundi 15 avril 2019 à 20h30.

La séance est levée à 23h10.

Fait à Cany-Barville, le 27 mars 2019.

Le Maire,

Jean-Pierre THEVENOT

